



Problème pour ma caution comment la récupérer

Par **nade59**, le **27/02/2009** à **17:17**

Bonjour j'aimerais savoir si je peux envoyer a ma propriétaire que les charges après avoir fait le 1° mois de préavis car ma propriétaire ne voudra pas me rendre ma caution j'ai trop de problème avec.

C'est possible ou pas.

Sinon comment pourrais je récupère ma caution

Merci de me répondre

Par **sacha06**, le **27/02/2009** à **19:45**

Bonjour,

Vous êtes obligés de payer votre loyer sinon vous vous mettez en tort , toute fois si votre propriétaire est d' accord un arrangement a l 'amiable peut se faire mais avec son accord elle garde la caution qui correspond au montant du loyer.

Cordialement

SACHA06